

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE TOURAINE

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901,
déclarée à la préfecture d'Indre et Loire sous le n° w372006278
Siège Social : 12 rue de l'Hippodrome – 37170 Chambray-lès-Tours
Téléphone : 02 47 39 62 73 aux heures de permanence
<http://tourainegenealogie.org>
e-mail : cgdt37@orange.fr

ANNÉE 2019

Imprimé à utiliser uniquement du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Votre attention S.V.P.
Votre demande d'adhésion datée et signée jointe au règlement est à transmettre à la trésorière du CGDT :
Mme Monique Groussin
La Fortellerie
37230 Fondettes

Demande de première adhésion
 Renouvellement d'adhésion

N° d'adhérent

Nom/Prénom : M., Mme. _____

Adresse complète : _____

Métier en activité : _____ Année de naissance: _____

Tél : _____ e-mail : _____

Je renouvelle mon adhésion au C.G.D.T pour l'année 2019. ma cotisation annuelle personnelle est de : 16 €

Je m'abonne **en plus** à l'accès à notre base de données sur Internet pour 12 € + _____ €

Je suis **nouvel adhérent** au C.G.D.T. ma cotisation annuelle personnelle est de 21 €

Je suis **nouvel adhérent** au C.G.D.T. je m'abonne **en plus** à notre base de données sur Internet avec un accès dès mon inscription pour 17 € + _____ €

Je m'abonne **en plus** au bulletin « TOURAINE GÉNÉALOGIE » 4 numéros à paraître durant l'année 2019 et je m'acquitte d'un supplément, soit :

version papier 27 € + _____ €

ou version informatique à télécharger 11 € + _____ €

Je sollicite **en plus** une adhésion « **Spéciale Couple** » pour mon conjoint(e) au C.G.D.T., ma cotisation annuelle complémentaire de 5 € + _____ €

Membre Donateur avec reçu fiscal 50 € + _____ €

Membre Bienfaiteur avec reçu fiscal 100 € + _____ €

par chèque à l'ordre du C.G.D.T. Le montant total de mon règlement est de : _____ €

en espèces à la permanence du CGDT autres : _____ €

Coordonnées du conjoint: _____ Vérifiez votre total avant paiement

Nom/Prénom : M., Mme. _____

Adresse complète : _____

Profession : _____ Année de naissance: _____

Tél : _____ e-mail : _____

Précisez le n° d'adhérent du conjoint(e) déjà inscrit N° d'adhérent

J'accepte de recevoir des informations par courriel du Centre Généalogique de Touraine, notamment la Lettre électronique mensuelle (**choix obligatoire Oui ou Non**) OUI NON

J'ai lu et accepte la politique de confidentialité consultable sur le site web du CGDT

<https://tourainegenealogie.org/politique-de-confidentialite/>

Partie réservée au CGDT Adhésion recueillie par, le : Signature de l'adhérent

Date et visa du trésorier : TG 117 – 118 – 119 – 120 donnés à l'adhérent (entourer le n° donné)

Plaque donnée à l'adhérent : oui non

Partie réservée
à l'adhérent.

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE TOURAINE

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901,
déclarée à la préfecture d'Indre et Loire sous le n° w372006278
Siège Social : 12 rue de l'Hippodrome – 37170 Chambray-lès-Tours
Téléphone : 02 47 39 62 73 aux heures de permanence
<http://tourainegenealogie.org>
e-mail : cgdt37@orange.fr

ANNÉE 2019

Chers adhérents ou futurs adhérents,

Nous vous informons que lors de l'Assemblée générale du 7 avril 2018, il a été décidé que le montant de l'adhésion au C.G.D.T. serait de **16 €** pour l'année 2019.

Depuis 1999, pour des raisons fiscales, nous vous rappelons qu'il n'est plus possible de prendre un abonnement au bulletin ou à la base de données en ligne sans être adhérent au C.G.D.T. Tous ceux qui désirent recevoir nos bulletins (**11** ou **27 €**), devront donc s'acquitter également de leur cotisation (**16 €** ou **21 €**).

Pour l'année 2019, **une option**, « l'accès à notre base de données » vous donne droit pour l'année en cours à un accès forfaitaire à notre base de données sur Internet. Chaque année vous sont alloués 1200 points non cumulables. Vous trouverez vos mots de passe de connexion sur le document envoyé avec votre carte d'adhésion. Cet accès est effectif du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année d'adhésion sauf pour la première adhésion le jour de l'inscription.

Attention : Nous précisons que l'adhésion au C.G.D.T. est individuelle. C'est-à-dire qu'en cas d'adhésion « Spéciale couple », la deuxième partie de l'imprimé est à remplir, la première à **16 €** ou **21 €** pour l'adhérent principal, la deuxième à **5 €** pour l'autre personne.

1°) Renouvellements d'adhésions:

Pour le renouvellement d'adhésion, nous vous prions de bien vouloir vous acquitter de votre règlement dès réception de cet imprimé pour ne pas perdre l'avantage de votre accès à notre base en ligne. Retournez votre bulletin dûment complété, à l'adresse du trésorier du C.G.D.T., avec votre règlement. **Pour les personnes qui n'ont pas d'adresse Email, joindre une enveloppe timbrée (20g) pour l'envoi de votre carte d'adhésion 2019.**

Rappel: le bulletin « TOURAINE GENEALOGIE » n° 117 du 1^{er} trimestre 2019 ne pourra pas être expédié si la cotisation et l'abonnement ne sont pas réglés à la date prévue de son expédition.

2°) Nouvelles adhésions:

Pour les nouvelles adhésions 2019 (entre le 01/09/2018 et le 31/08/2019), prises par courrier poste, Internet, ou lors d'une permanence, vous recevrez votre carte d'adhérent dans le mois qui suit, ainsi que les bulletins en cours, si vous avez souscrit à l'abonnement « bulletin ».

A partir du 1^{er} septembre 2019, nous enregistrons les nouvelles adhésions pour l'année 2020 tout en vous faisant bénéficier dès la date de l'adhésion, de tous les services du Centre présents dans nos locaux, mais vous recevrez le bulletin n° 121 fin mars 2020. Vous pouvez, si vous le désirez, acquérir les bulletins de l'année 2018 au prix unitaire de **6,75 € en version papier** et **1,50 € en version informatique à télécharger** ou des années précédentes (dans la limite des stocks).

Faire un courrier séparé et joindre le chèque spécifique à la commande.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Cordialement et généalogiquement vôtre.

Le C.G.D.T.

Accusé de réception du paiement au Centre
Généalogique de Touraine, lors de nos permanences

Reçu le / / lors de la permanence
Par M./Mme :
La somme de (en espèces – en chèque)
Pour la cotisation annuelle seule.
Pour la cotisation annuelle + l'abonnement base, TG

(1) Permanence au Siège les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} lundis, 2^{ème}, et 3^{ème} samedi de chaque mois de 14h à 17h (sauf juillet et août).
(2) Réunion Antenne Parisienne 14 rue Scandicci, Tour Essor 93, 93508 Pantin, le 2^{ème} jeudi des mois pairs de 15h à 18h30